

28 nov 2019 -13:19

LA MAJEURE PARTIE DES CONTREFAÇONS SAISIES EST COMMANDÉE EN LIGNE

A l'approche des fêtes et au vu des chiffres 2019, l'Administration générale des Douanes et Accises, le ministre des Finances, Alexander De Croo et Nanac souhaitent attirer l'attention sur les dangers liés aux jouets contrefaits. Près de 50% des contrefaçons saisies proviennent du commerce en ligne.

En 2019, 117.000 objets contrefaits ont été saisis dans 16.500 colis postaux. Cela représente près de 50% des constatations. 115.000 objets ont été saisis dans les ports lors de 117 constatations. Il y a donc de plus en plus de contrefaçons envoyées dans les colis postaux et est donc commandées en ligne.

Ces marchandises proviennent principalement de Chine (64%), Hong Kong (21,7%) et Turquie (6,3%).

« Le thème de la contrefaçon a été abordé lors de la mission économique de la Princesse Astrid en Chine. La Chine souhaite s'investir sérieusement dans la lutte contre la contrefaçon. L'Europe et la Douane doivent se concerter afin de concrétiser cet engagement. » dit Kristian Vanderwaeren, administrateur-général AGD&A.

VÊTEMENTS ET JOUETS EN HAUT DU CLASSEMENT

Les vêtements et les jouets restent en haut du classement des marchandises contrefaites saisies. Or ces marchandises contrefaites ne respectent pas les normes européennes, elles ne sont pas garanties et peuvent constituer un danger pour les consommateurs, mais aussi pour l'économie. Les prix défont toute concurrence, mais offririez-vous une peluche enduite de produits éventuellement nocifs à un enfant ? Achèteriez-vous un pantalon enduit d'un produit inflammable ?

"Les jouets contrefaits ne sont pas fiables et mettent les enfants en danger. On ne sait jamais comment, où et par qui le jouet a été fabriqué. Les enfants qui jouent avec de faux jouets courent donc beaucoup de risques. Habituellement, les règles de sécurité pour les jouets ne sont pas respectées. Quels colorants ont été utilisés ? Le jouet est-il assez solide ? Les morceaux ne peuvent-ils pas se briser et être avalés ? De plus, le consommateur ne recevra pas son colis si les douanes interceptent et détruisent les produits contrefaits", Alexander De Croo, ministre des Finances.

Selon les chiffres dont nous disposons actuellement pour 2019), nous constatons que les figurines, les peluches et les poupées sont les produits les plus contrefaits.

1. 9 833 pièces: figurines, poupées et ours (Disney, Star Wars, Fortnite, Marvel, DC Comics, Avengers,...)
2. 6 046 pièces: jeux, consoles, ... (X-box, Nintendo, Playstation,...)
3. 3 026 pièces: cartes de jeux (Pokemon, Konami,...)
4. 2 190 pièces: Hooverboards
5. 1 439 pièces: Lego
6. 1 241 pièces: Rubik's Cube

QUELQUES CONSEILS

- Un produit est très bon marché ? N'est-ce pas trop beau pour être vrai ?
- Vérifiez les coordonnées du vendeur. Sont-elles identifiables ?
- Quels sont les avis des autres consommateurs ?
- Le lay-out du site est-il globalement bon ?
- S'agit-il d'un site sécurisé (https...) ?
- Si vous achetez sur une marketplace comme Amazon, Ebay ou Alibaba ? Vérifiez vers quel vendeur vous êtes redirigés.

Offrir et recevoir un cadeau pour les fêtes, c'est très chouette. Veillez juste à ce que ça ne soit pas trop beau pour être vrai.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be